



**Gilbert Bastings, CPA, Inc.**

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À l'agent principal du  
**FONDS PARTI PIRATE DU CANADA**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **FONDS PARTI PIRATE DU CANADA**, qui comprennent un bilan au 31 décembre 2014 et l'état des résultats et du surplus cumulé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

L'agent principal est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

**CPA**

**Gilbert Bastings, CPA, Inc.**

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le **FONDS PARTI PIRATE DU CANADA** tire une partie de ses revenus relatifs aux campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, aux autres revenus, au surplus de l'exercice et au surplus cumulé.

*Opinion avec réserve*

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe précédent < Fondement de l'opinion avec réserve >, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **FONDS PARTI PIRATE DU CANADA** au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de son exploitation pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada

*Gilbert Bastings, CPA, Inc.*

*Par Gilbert Bastings, CPA auditeur, CA*

Gilbert Bastings, CPA auditeur, CA

Montréal (Québec)

Le 23 juin 2015

**FONDS PARTI PIRATE DU CANADA**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

**Gilbert Bastings, CPA, Inc.**

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

---

# FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2014

---

## TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Surplus Cumulé	4
Bilan	5
Notes afférentes aux états financiers	6

---

**FONDS PARTI PIRATE DU CANADA**
**RÉSULTATS**
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**


---

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>REVENUS</b>		
Contributions	3,532 \$	2,105 \$
Adhésion des membres	2,629	2,706
Autres	-	1
<b>Total des revenus</b>	<b>6,161</b>	<b>4,812</b>
<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>		
Informatique et internet	2,102	6,994
Honoraires professionnels	1,050	1,724
Bureau	814	1,501
Cotisations et associations	455	264
Taxes et permis	178	-
Publicité et promotion	-	141
Frais bancaires	439	398
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>5,038</b>	<b>11,022</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1,123 \$</b>	<b>( 6,210) \$</b>

**Gilbert Bastings, CPA, Inc.**

 SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ  
 CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

---

**FONDS PARTI PIRATE DU CANADA**

SURPLUS CUMULÉ

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

---

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	920 \$	7,130 \$
Surplus (déficit) net de l'exercice	1,123	( 6,210)
<hr/> SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<hr/> 2,043 \$	<hr/> 920 \$

---

**FONDS PARTI PIRATE DU CANADA**

BILAN


AU 31 DÉCEMBRE 2014

---

**A C T I F**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	4,523 \$	3,400 \$
<hr/>		
<b>A V O I R</b>		
Surplus cumulé	3,400 \$	920 \$
Surplus d'apport	1,123	2,480
<hr/>		
	4,523	3,400
<hr/>		
	4,523 \$	3,400 \$
<hr/>		

**POUR LE PARTI PIRATE DU CANADA**

  
\_\_\_\_\_, Agent principal